

The background of the entire page is a photograph of a family—a man, a woman, and a young boy—walking away from the camera down a path in a forest. The trees have yellow and orange autumn foliage. In the top right corner, there is a large, stylized geometric logo composed of several interlocking triangles in shades of maroon, grey, and red. A dashed white line starts from a small red and purple arrow pointing towards the bottom left and extends diagonally across the dark red text box.

IMPACTS DU NAVETTAGE

SUR LES TRAVAILLEURS ET LES
TRAVAILLEUSES, LEUR FAMILLE ET
LES COMMUNAUTÉS DE LA JAMÉSIE

UNE ÉTUDE EXPLORATOIRE

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette recherche a été rendue possible grâce à la participation financière de l'Administration régionale Baie-James, du gouvernement du Québec ainsi qu'à la collaboration particulière de la Chaire de recherche sur le développement durable du Nord de l'Université Laval.

Ce travail n'aurait pas non plus été possible sans la participation des 88 personnes consultées qui ont généreusement donné de leur temps, soit les travailleurs et travailleuses, les conjointes de navetteurs, les résidents et résidentes, les élus et élus municipaux ainsi que les représentants et représentantes d'organismes sociaux et communautaires, d'entreprises et de services de garde de la Jamésie.

Le soutien apporté tout au long de ce projet par l'équipe du Comité condition féminine Baie-James et ses membres, de même que par les membres du comité de suivi, est également à souligner.

Agente de recherche et rédaction

Jeannie Tremblay, Comité condition féminine Baie-James

Comité de suivi

Andrée Larouche, Comité condition féminine Baie-James

Aude Therrien, Chaire de recherche sur le développement durable du Nord

Catherine Hébert, Société du Plan Nord

Annie Payer, Administration régionale Baie-James

Stéphane McKenzie, Direction régionale de Services Québec du Nord-du-Québec

Cyndie Giroux et Frédéric Pearson, Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Révision linguistique

Révision AM

@ Juin 2020

Avec la participation financière de :



TABLE DES MATIÈRES

I.	Introduction	5
II.	Définitions et méthodologie de collecte d'information	7
	2.1 Définitions	7
	2.2 Méthode de collecte de données et description de l'échantillon	7
	2.3 Considérations éthiques	9
	2.4 Limites de la collecte de données	10
III.	Résultats	11
	3.1 Bref portrait du navettage en Jamésie	11
	3.2 Impacts sur les travailleurs et les travailleuses	14
	3.3 Impacts sur la famille	22
	3.4 Impacts sur les communautés de travail et les communautés sources	28
	3.5 Impacts sur les communautés de travail	30
	3.6 Impacts sur les communautés sources	33
	3.7 Comparaison entre les impacts sur les communautés de la Jamésie et celles de la Côte-Nord	35
	3.8 Résumé des impacts du navettage	36
IV.	Stratégies proposées	38
V.	Recommandations et conclusion	40

I.

INTRODUCTION

Le fait de s'absenter plusieurs jours consécutifs du domicile pour travailler et de ne revenir à la maison que pour la période de repos n'est pas un phénomène nouveau au Québec. En effet, au début du XX^e siècle, de nombreux Québécois s'absentaient déjà pendant les mois hivernaux pour aller travailler dans des camps forestiers.

Dans le Nord-du-Québec, le navettage aérien, qui se caractérise par une plus grande distance entre les lieux de résidence et de travail, a débuté avec la construction des centrales hydro-électriques d'Hydro-Québec à la Baie-James dans les années 1970. Il a ensuite été popularisé par la mine de nickel Raglan, située dans la péninsule d'Ungava, dans les années 1990. Aujourd'hui, le navettage est une pratique courante dans le Nord-du-Québec pour l'exploitation des ressources naturelles. Il constitue ainsi une alternative à l'établissement de villes mono-industrielles qui étaient jusqu'alors la norme pour l'exploitation de ces ressources en région éloignée. Cela était d'ailleurs le cas des municipalités de la Jamésie fondées principalement par des compagnies minières et forestières dans les années 1950 et 1960. Le navettage est communément appelé *fly-in/fly-out* (FIFO : en avion) ou *drive-in/drive-out* (DIDO : en voiture) selon le moyen de transport privilégié.

En ce qui concerne le territoire de la Jamésie plus particulièrement, le navettage en avion et en voiture y est exercé principalement dans des entreprises minières, forestières et hydroélectriques situées en périphérie des municipalités. Parallèlement, des centaines de Jamésiens et de Jamésiennes quittent régulièrement leur lieu de résidence pendant plusieurs jours consécutifs pour aller travailler le plus souvent en avion sur des sites miniers dans le nord de la province ou du pays. D'autres encore s'y rendent en voiture dans des entreprises forestières ou minières situées dans la région ou celles aux alentours.

Cette pratique de travail, qui a pris beaucoup d'ampleur, nous amène à nous questionner sur les répercussions sociales qui en découlent, et ce, autant pour les travailleuses et les travailleurs eux-mêmes que pour leur famille, les communautés qui les accueillent et celles qui les voient partir. Effectivement, peu de recherches se sont intéressées aux impacts sociaux engendrés par le navettage. Néanmoins, parmi la littérature existante, on soulève des préoccupations liées, par exemple, à la santé mentale de cette main-d'oeuvre et aux effets que peuvent avoir leurs absences sur leur conjointe¹ et leurs enfants. On évoque également que les femmes seraient plus affectées par le navettage. D'une part, les mères doivent s'occuper exclusivement des enfants pendant que le conjoint est à l'extérieur, et d'autre part les travailleuses oeuvrent dans des milieux traditionnellement et majoritairement masculins.

¹ Nous référons aux conjointes en utilisant le genre féminin puisque ce sont uniquement des femmes occupant le statut de « conjointes » qui ont été rencontrées dans le cadre de cette étude, en plus d'occuper majoritairement ce rôle dans le contexte du navettage québécois.



Par ailleurs, en ce qui a trait aux communautés qui accueillent les navetteurs et les navetteuses, ce mode de travail tendrait à déplacer les bénéfices économiques vers les communautés qui fournissent cette main-d'oeuvre. De plus, cette sous-population transitoire exercerait une pression sur les infrastructures et les services sans pour autant y contribuer financièrement. Qui plus est, leur présence serait défavorable à la pérennité des communautés locales puisque ces personnes viennent occuper des emplois qui pourraient contribuer au maintien et à l'augmentation de leur population.

La présente étude, menée par le Comité condition féminine Baie-James en partenariat avec la Chaire de recherche sur le développement durable du Nord de l'Université Laval, a comme objectif de prélever des données représentatives de la Jamésie afin d'avoir une meilleure compréhension du navettage sur le territoire. Ces connaissances visent ultimement à réduire les impacts négatifs du navettage et à veiller à la pérennité des communautés du Nord-du-Québec. En 2018-2019, la Chaire de recherche avait présenté une étude similaire² consacrée aux impacts du navettage aéroporté dans la région de la Côte-Nord.

Plus spécifiquement, cette recherche de type exploratoire vise à mieux saisir les impacts sociaux, économiques et de gouvernance du navettage en Jamésie sur les deux grandes catégories d'acteurs que sont les travailleurs et les travailleuses et leur famille, de même que sur les communautés d'accueil et d'origine des navetteurs et des navetteuses. De plus, une attention plus particulière est accordée aux femmes dans leurs rôles de conjointes de navetteurs et de travailleuses étant confrontées à des enjeux spécifiques. Ce rapport présente donc les principaux résultats de cette enquête, ainsi que des recommandations visant à limiter les impacts négatifs de cette pratique de travail.



² Therrien, Aude et autres, 2019, *Cohabiter avec le navettage aéroporté : Expériences de femmes et de communautés de la Côte-Nord* [Rapport]. Consulté sur Internet (https://www.mineral.ulaval.ca/sites/mineral.ulaval.ca/files/cohabiter_avec_le_navettage_aeroporte_7473_14_2.pdf)

II. DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE D'INFORMATION

2.1 DÉFINITIONS

Voici les définitions de quelques termes qui sont au cœur de ce travail et qu'il nous apparaît essentiel de bien définir afin d'en assurer une compréhension commune.

Navettage : se réfère ici au fait de s'absenter plusieurs jours consécutifs de son domicile pour travailler et ne revenir à la maison que pour la période de repos, et ce, indépendamment du moyen de transport utilisé.³

Communautés : municipalités de la Jamésie accueillant des navetteurs (communautés de travail, de proximité ou d'accueil) et d'où proviennent les navetteurs (communautés sources, de provenance ou d'origine).

Jamésie : territoire équivalent à une municipalité régionale de comté située dans la partie sud de la région du Nord-du-Québec qui comprend :

- 4 villes (Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami);
- 1 municipalité (Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James⁴) comprenant les localités de Radisson, Valcanton et Villebois (communément appelé VVB) ; des hameaux de Miquelon et Desmaraisville et de la population en villégiature.

2.2 MÉTHODE DE COLLECTE DE DONNÉES ET DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

Les résultats de cette recherche proviennent de la collecte des perceptions et de l'expérience des sept types d'intervenantes et intervenants consultés :

1. Conjointes des navetteurs
2. Travailleurs et travailleuses (navetteurs et navetteuses)
3. Résidentes et résidents des communautés d'accueil
4. Élus et élues
5. Responsables des services de garde
6. Représentants et représentantes d'organismes sociaux et communautaires
7. Représentants et représentantes des principales entreprises embauchant des personnes qui pratiquent le navettage

³ Cette définition est basée sur la recherche *Cohabiter avec le navettage aéroporté : Expériences de femmes et de communautés de la Côte-Nord*, mais inclut ici autant le *fly-in/fly-out* que le *drive-in/drive-out*.

⁴ À noter que le territoire équivalent d'Eeyou Istchee (ne pas confondre avec le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James), qui regroupe les communautés crie et qui est en grande partie environné par la Jamésie, fait partie d'une administration séparée de la Jamésie.

Ces personnes ont été consultées à l'aide des deux techniques de collecte d'information suivantes :

1. Groupes de discussion
2. Entrevues individuelles téléphoniques

Chacune des communautés de la Jamésie a été consultée afin de tenir compte de leur particularité. Ainsi, un ou deux groupes de discussion par municipalité ont eu lieu avec soit : les conjointes, les navetteurs et navetteuses, les résidents et résidentes, les élus et élus municipaux et les représentants et représentantes d'organismes sociaux communautaires oeuvrant auprès des femmes, des enfants, des jeunes ou de la famille ou dans le domaine de la santé. De plus, quelques entrevues téléphoniques ont été réalisées auprès de ceux et celles qui n'avaient pas pu se présenter aux groupes ou provenant de lieux où il n'a pas été possible d'en tenir. Les groupes de discussion ont été privilégiés étant donné qu'ils permettaient :

- D'approfondir, d'expliquer et de nuancer les propos;
- De stimuler différents points de vue;
- De favoriser la participation de certains groupes de personnes qui auraient difficilement pu être joignables autrement.

De plus, dans le but de comparer les réalités vécues entre les femmes et les hommes qui font du navettage, deux groupes différenciés selon les sexes ont été tenus. En outre, même si cela ne faisait pas explicitement partie des objectifs de ce travail, un troisième groupe composé de navetteurs autochtones a été consulté afin de tenir compte de leurs particularités. Néanmoins, ce groupe n'a pas permis de recueillir suffisamment d'information à son sujet afin d'en tirer des conclusions propres aux navetteurs autochtones. Ce groupe a tout de même été considéré dans l'analyse des résultats.

Enfin, des responsables de services de garde et de ressources humaines des principales entreprises embauchant des navetteurs et des navetteuses ont été consultés par téléphone pour chacune des municipalités (à l'exception de Radisson où le service de garde a été dissous en 2018). Les entrevues téléphoniques ont été privilégiées auprès de ces personnes pour deux raisons principales :

- Une personne était en mesure de répondre pour l'ensemble de l'organisation;
- Cela facilitait leur participation en raison d'un manque de disponibilité.



Tableau 1 :

Types d'intervenantes et intervenants consultés par municipalité selon la technique de collecte de données entre juillet 2019 et janvier 2020

Municipalités	Groupes de discussion	Entrevues individuelles	Nombre total de personnes
Chibougamau	· 10 conjointes	· 2 pers. organisme · 2 pers. services de garde · 1 pers. entreprise	15
Chapais	· 8 conjointes · 4 représentant/es d'organismes	· 1 pers. services de garde · 1 pers. entreprise	14
Lebel-sur-Quévillon	· 2 représentant/es d'organismes	· 1 pers. services de garde · 1 pers. entreprise · 2 pers. organisme	6
Matagami	· 6 conjointes · 6 élus/es de la Jamésie	· 1 pers. services de garde · 2 pers. entreprise · 2 pers. organisme · 3 navetteurs/euses	20
Gouvernement d'Eeyou Istchee Baie-James (Radisson et VVB)	· 6 navetteurs · 5 navetteuses · 6 navetteurs/euses autochtones · 6 résidents/es	· 3 pers. entreprise · 2 conjointes · 1 pers. services de garde · 3 pers. organisme · 1 navetteur résident	33
Total	10 groupes (59 personnes)	27 entrevues (29 personnes)	88 personnes (65 femmes et 23 hommes)

2.3 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Avant les consultations, des explications étaient fournies à l'ensemble des participants et participantes quant aux objectifs du projet de recherche, au respect de l'anonymat et à l'utilisation des données. Un formulaire d'explication et de consentement a d'ailleurs été signé lors des groupes de discussion et un consentement oral a été donné lors des entrevues téléphoniques.

L'anonymat de l'ensemble des personnes répondantes et des organisations consultées a été respecté afin de favoriser la prise de parole sur des sujets parfois sensibles. C'est pourquoi les résultats du rapport sont présentés de manière agrégée et que certains extraits de témoignages ont pu être modifiés sur la forme. Enfin, l'ensemble des informations nominales recueillies a été détruit à la fin du projet.



2.4 LIMITES DE LA COLLECTE DE DONNÉES

Bien que les données du présent rapport permettent clairement d'identifier des problématiques et situations vécues par les personnes concernées par le navettage, ces résultats ne peuvent toutefois pas être généralisés à l'ensemble de la Jamésie. En effet, il ne s'agit pas d'une enquête statistique basée sur différents standards en matière d'échantillonnage et de représentativité.

De plus, puisque cette recherche se limitait au territoire de la Jamésie, aucune communauté autochtone de la région du Nord-du-Québec n'a été visitée. Ainsi, advenant la volonté d'identifier les impacts potentiels du navettage sur cette population, il pourrait s'avérer opportun que de futurs travaux s'y intéressent plus précisément.



III. RÉSULTATS



3.1 BREF PORTRAIT DU NAVETTAGE EN JAMÉSIE

3.1.1 Communautés d'origine

En Jamésie, l'ensemble des municipalités, à l'exception de la localité de Radisson, sont des communautés d'origine. Ainsi, selon les données du recensement de 2016⁵, il y avait 555 Jamésien·s et Jamésienn·es qui pratiquaient le navettage, ce qui représente 4 % des 13 633 habitants. De ce nombre, 225 étaient des femmes. Par ailleurs, bien que le recensement de 2016 n'ait pas répertorié officiellement de navetteurs en provenance de Matagami, nous avons tout de même été en mesure d'en identifier dans le cadre de ce travail. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que Statistique Canada ne publie pas les données lorsque le nombre est inférieur à dix.

Tableau 2 :
Nombre de navetteuses et navetteurs originaires des municipalités de la Jamésie selon le recensement de 2016

Municipalités	Chibougamau	Chapais	Lebel-sur-Quévillon	Matagami	Eeyou Istchee Baie-James (Radisson et VVB)	Total
Nombre de navetteuses et navetteurs	200 ⁶	60 ⁷	125	0	170	555

Selon l'*Enquête sur le navettage auprès des entreprises de Chibougamau et Chapais*⁸, effectuée en 2017, les principaux lieux de travail des navetteuses et navetteurs jamésien·s seraient la mine de diamants Renard de Stornoway et la mine d'or Éléonore de Newmont Goldcorp, toutes deux localisées sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James. En effet, cette étude identifiait alors 193 personnes habitant Chibougamau et Chapais s'y rendant par vols directs. Des gens provenant des autres communautés de la région y travailleraient également, mais devraient d'abord se déplacer en voiture pour se rendre à l'aéroport de Rouyn-Noranda, Val-d'Or ou Chibougamau-Chapais, selon leur lieu de résidence et de travail.

⁵ À noter que les données du recensement ne concordent pas toujours avec ce qui a été remarqué sur le terrain. Il nous apparaît tout de même pertinent de les présenter d'un point de vue statistique afin d'avoir un aperçu de l'importance de ce phénomène. Statistique Canada, 2016, *Produits de données, Recensement de 2016*. Consulté sur Internet (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/index-fra.cfm>)

⁶ Chapais a été exclu du calcul dans le nombre total de navetteuses et navetteurs des communautés de travail et d'origine puisque nous estimons que la majorité des gens de Chibougamau qui travaillent à Chapais ou vice-versa reviennent à la maison le soir.

⁷ Chibougamau a été exclu du calcul pour les mêmes raisons citées plus haut.

⁸ Développement Chibougamau, 2017, *Enjeux du navettage : Enquête sur le navettage auprès des entreprises de Chibougamau et de Chapais* [Rapport]. Chibougamau et Chapais.



La présente recherche a également identifié d'autres employeurs comme: Hydro-Québec dont les installations sont réparties dans l'ensemble du Québec, la mine de nickel Raglan au Nunavik, ainsi que les mines d'or Meadowbank et Méliadine, toutes deux situées au Nunavut. Certaines Jamésiennes et Jamésiens effectueraient aussi du navettage en voiture dans des mines ou des camps forestiers situés aux alentours des municipalités de la région ou bien dans des mines de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Selon les données du recensement de 2016, certaines Jamésiennes et Jamésiens feraient aussi du navettage dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale.

3.1.2 Communautés de travail

De manière concomitante, l'ensemble des communautés de la Jamésie accueillent à leur tour des navetteurs et des navetteuses, et ce, en quantité variable. Selon le recensement de 2016⁹, 1 480 personnes, dont 205 femmes, effectuaient du navettage sur le territoire de la Jamésie. Plusieurs de celles-ci provenaient directement de la région Nord-du-Québec, mais également des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale. Il est à noter que ces données peuvent varier rapidement en fonction de l'ouverture et de la fermeture d'entreprises. À titre d'exemple, durant l'année de réalisation de cette étude (2019-2020), deux mines ont fermé (Langlois à Lebel-sur-Quévillon et Vezza à Matagami) et une usine de papier a été relancée (Nordic Kraft à Lebel-sur-Quévillon) en Jamésie.

Tableau 3 :
Nombre de navetteurs et de navetteuses qui travaillent dans les municipalités de la Jamésie selon le recensement de 2016

Municipalités	Chibougamau	Chapais	Lebel-sur-Quévillon	Matagami	Eeyou Istchee Baie-James (Radisson et VVB)	Total
Nombre de navetteuses et navetteurs	235	20	90	150	985	1 480

Selon la collecte de données, les personnes qui pratiquent le navettage oeuvreraient majoritairement dans les différentes entreprises minières, forestières et hydroélectriques situées en périphérie des municipalités jamésiennes. Quelques-unes d'entre elles viendraient également pourvoir des postes à l'intérieur même des municipalités dans des domaines plus spécialisés où il y a une rareté de main-d'oeuvre. Les navetteurs et les navetteuses se déplaceraient généralement en voiture, mis à part pour Radisson où ils s'y rendraient le plus souvent en avion. Ces personnes seraient alors logées dans des camps à l'extérieur des communautés ou dans des habitations dans les communautés. Le tableau suivant présente, par municipalité, les principales entreprises répertoriées dans cette étude qui accueillent des navetteurs et navetteuses en Jamésie.

⁹ Statistique Canada, *Ibid.*

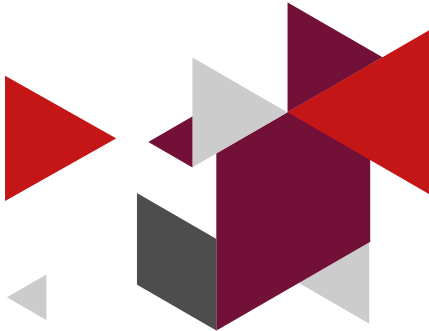


Tableau 4 :
Entreprises de la Jamésie accueillant des navetteurs et des navetteuses

Municipalités	Chibougamau	Chapais	Lebel-sur-Quévillon	Matagami	Eeyou Istchee Baie-James	
					VVB	Radisson
Entreprises	• Chantiers Chibougamau • Centre de formation professionnelle de la Baie-James • Les entreprises Alain Maltais	• Barrette Chapais	• Scierie Comptois de Produits Résolu • Usine Nordic Kraft • Projet exploration minière Osisko (Windfall)	• Mine Matagami • Eacom Timber corporation	• Mine Casa Berardi	• Hydro-Québec • Air Inuit • Valpiro Inc. • Général électrique

3.1.3 Profil des principales entreprises embauchant des navetteurs et navetteuses dans les communautés d'origine et de travail en Jamésie

Les consultations menées auprès des 8 entreprises visaient à effectuer un bref portrait des principales organisations impliquées dans le navettage en Jamésie. Ainsi, 7 des 8 organisations consultées accueillait des navetteurs et des navetteuses dans l'une ou l'autre des municipalités de la Jamésie. Une seule entreprise était localisée à l'extérieur de ces municipalités et accueillait des navetteuses et des navetteurs jamésiens. Elle était aussi la seule à fonctionner exclusivement par navettage.

À propos du recrutement de leur personnel, 4 des 6 entreprises qui ont répondu à la question relative à ce sujet ont dit être confrontées à des difficultés de recrutement. Les deux autres ont affirmé avoir constaté que la main-d'oeuvre se faisait plus rare ou qu'il y avait une rotation fréquente de la main-d'oeuvre. Deux des entreprises qui ont de la difficulté à recruter ont mentionné avoir diminué leurs exigences en matière de formation pour pallier cette situation.

En ce qui concerne le navettage, le pourcentage de personnes qui effectuent du navettage au sein des 8 entreprises consultées varie approximativement entre 9 % et 100 %, pour une moyenne totale de 32 %. Pour ce qui est de la provenance des navetteuses et navetteurs, en moyenne, 55 % proviennent du Nord-du-Québec, tandis que 45 % sont de l'extérieur, essentiellement des régions limitrophes telles que l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Concernant les horaires de travail, sept types d'horaires différents sont proposés aux navetteuses et navetteurs, passant de 5 jours de travail et 2 jours de congés pour les rotations plus fréquentes, à 14 jours de travail pour 14 jours de congés pour les rotations les moins fréquentes. L'ensemble des entreprises ont dit que les horaires étaient les mêmes pour les hommes et les femmes. De plus, 4 des 7 entreprises situées près des communautés ont dit avoir reçu des demandes de la part de certains membres de leur personnel résidant pour avoir accès à des horaires de type navettage même s'ils demeurent à proximité. Ainsi, 3 de celles-ci ont répondu favorablement à cette demande et la quatrième est en réflexion. Une autre des 7 organisations situées près des communautés a dit avoir instauré un horaire de type navettage afin de pouvoir rivaliser avec une autre organisation qui est en compétition avec eux pour recruter le même corps de métier.



3.2 IMPACTS SUR LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES

3.2.1 Profil des personnes travailleuses interrogées

Parmi les 21 personnes interrogées pratiquant le navettage, il y avait pratiquement autant d'hommes que de femmes, six étaient d'origine autochtone, la plupart étaient en couple et avaient des enfants. Ils provenaient de six régions du Québec, dont une grande partie en Abitibi-Témiscamingue. Enfin, près de la moitié d'entre elles avaient un horaire de 14 jours de travail suivi de 14 jours de congé et pratiquaient le navettage depuis moins de cinq ans.

3.2.2 Impacts

Le mode de vie inhérent au navettage a évidemment des conséquences pour les personnes qui l'exercent. Les prochains paragraphes exposeront donc les principaux impacts du navettage, autant positifs que négatifs, identifiés principalement auprès des travailleurs et travailleuses, mais également, parfois, auprès des conjointes et de certains intervenants et intervenantes sociaux et communautaires. Il importe de préciser que les résultats sont présentés de manière globale, et ce, peu importe les caractéristiques spécifiques des répondants, telles que le sexe ou les origines autochtones. Toutefois, certains constats touchant particulièrement les femmes navetteuses sont présentés dans la section *particularités des travailleuses*. À présent, avant d'aborder les impacts du navettage pour les travailleuses et travailleurs, nous présenterons leurs motivations à exercer ce type de travail.

MOTIVATIONS

Évidemment, il ressort des consultations que le salaire plus avantageux comparativement aux emplois disponibles localement fait partie des principales motivations à occuper un emploi nécessitant du navettage. Néanmoins, l'aspect financier n'est pas la seule raison invoquée par les personnes interrogées, les autres raisons étant principalement :

- le désir de relever des défis professionnels;
- l'intérêt pour l'emploi exercé;
- l'appréciation de l'équipe de travail;
- les avantages associés aux nombreux jours de congés;
- l'intérêt pour le territoire nordique;
- la difficulté à trouver un emploi localement;
- la flexibilité dans le choix du lieu de résidence.



Quelques personnes ont aussi mentionné avoir choisi un travail en rotation afin de pouvoir avoir la garde partagée de leurs enfants, d'être plus impliquées ou de pouvoir passer du temps de qualité avec eux durant leur période de repos, comme le soulève cet homme :

“ Ce qui a fait notamment partie de mes motivations de venir ici, c'est le navettage, car je suis séparé [...]. Ayant cette opportunité-là ça me permettait d'avoir la garde partagée en faisant du 14/14. Je pouvais m'en occuper une semaine sur deux et pas juste être un papa de fin de semaine et je trouvais que pour moi c'est une bonne chose. C'est pour ça que je suis venu ici. [...] Moi ça me permettait une meilleure implication.

”

Enfin, certaines personnes ont aussi dit que le navettage n'était pas nécessairement un choix, puisque cela était presque inévitable par rapport à la profession exercée. Il est aussi intéressant de noter que la majorité des gens interrogés ont dit vouloir continuer à occuper un emploi nécessitant du navettage dans le futur.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires

L'un des aspects les plus difficiles de leur travail mentionnés par les personnes interviewées concerne les longues journées de travail qui sont généralement de 12 heures. Il peut donc être épuisant de maintenir ce rythme pendant plusieurs jours consécutifs. C'est pourquoi quelques jours de repos complet sont souvent nécessaires au retour à la maison pour être en mesure de bien fonctionner par la suite. Pour ceux et celles qui travaillent de nuit, il peut être encore plus difficile de reprendre le rythme à la maison.

Pour ce qui est du nombre idéal de jours de travail et de congés, cela dépendrait du lieu de travail : plus celui-ci est éloigné, plus il serait préférable d'avoir de longues rotations afin de limiter la fréquence des déplacements.



Pour plusieurs personnes consultées, les rotations 14/14 sont idéales puisque cela permet d'avoir suffisamment de temps pour « décrocher », pour réaliser des activités ou des projets personnels et pour se reposer. Pour d'autres personnes, la rotation idéale est de 4/3, notamment pour celles ayant de jeunes enfants et qui ont peu de déplacements à faire, puisque cela leur permet d'être à la maison plus régulièrement et à chaque fin de semaine. Cet horaire aurait aussi l'avantage de favoriser le maintien de la vie sociale et d'éviter le « sentiment d'avoir deux vies parallèles ».

Relations avec les collègues

Plusieurs personnes ont mentionné apprécier les relations privilégiées qui peuvent être développées avec certains collègues vu la proximité et les nombreuses heures passées ensemble. Certains deviennent pratiquement comme une seconde famille, comme l'explique cette travailleuse :

“ J'aime aussi la création des liens qu'on crée avec les gens, parce que bon, on vit comme ensemble de façon très proche et c'est comme si que je les connais depuis longtemps, je me sens plus proche d'eux que des gens que je connais depuis des vingtaines d'années, parce que, c'est ça, on finit un moment donné par passer notre vie dans le Nord. C'est un milieu de vie. Tu te crées comme une famille. ”

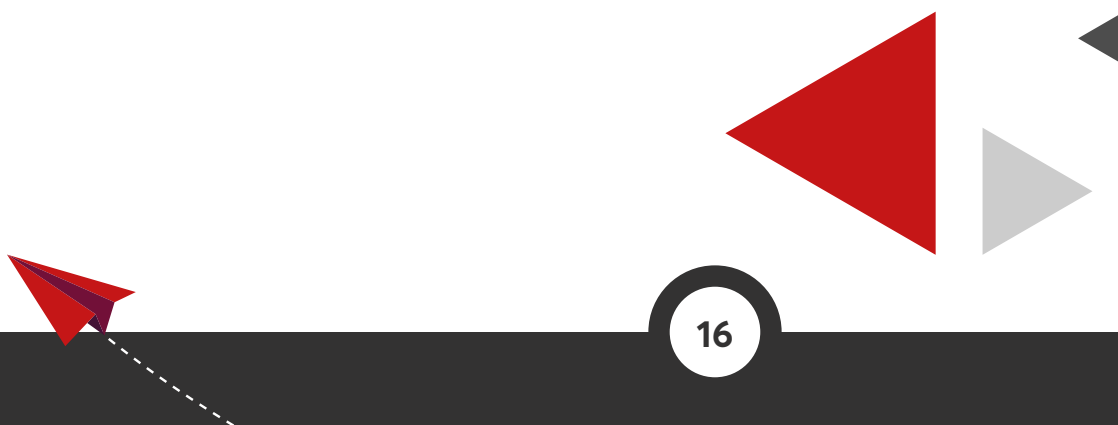
À l'inverse, lorsque les relations sont moins harmonieuses, la proximité et les longues heures passées conjointement peuvent rendre les conditions de travail pénibles. En outre, le fait de travailler et de vivre en proximité avec de nombreuses personnes, en plus d'être exposé à des environnements parfois bruyants, peut générer du stress et faire en sorte qu'il soit difficile de trouver des moments de solitude et de tranquillité.

Flexibilité de revenir à la maison

Les travailleuses et travailleurs interrogés ont dit avoir la possibilité de revenir à la maison si nécessaire. Cependant, dans les cas où ils doivent prendre l'avion, leur capacité à revenir dépend de la disponibilité des vols ou de leurs places dans ceux-ci. De plus, une journée à la maison peut nécessiter plusieurs journées de congé vu le temps que nécessitent les déplacements et l'absence de vols, particulièrement la fin de semaine. Ils doivent ainsi puiser dans leur banque de vacances ou prendre des journées sans solde. Voici comment cela est expliqué par ce navetteur :

“ C'est difficile des fois de sortir. Tu prends une journée ici, ça implique trois jours; la journée que tu sors, la journée que tu prends et puis la journée que tu reviens, car là il faut que tu prennes l'avion. Puis si c'est la fin de semaine, c'est sur 5 jours, ça pas de bon sens, tu gruges tes vacances. ”

C'est pour ces raisons qu'ils ne reviennent pas toujours à la maison en cas de problèmes et qu'ils peuvent ainsi tenter d'offrir leur soutien à distance à leur famille.



L'éloignement dans ces situations peut néanmoins constituer une source d'inquiétudes, de culpabilité, de sentiment d'impuissance et être difficile à vivre, comme le décrit cette travailleuse:

“ And when something happens, then I'm over here. And I'm pretty close with all of them. [...] And that's pretty hard when you're over here and you live here when they call you and they're crying on the other line. It's pretty hard for me.¹⁰ ”

Drive-in/drive-out

En ce qui a trait aux personnes qui effectuent du navettage en voiture, ces dernières doivent considérer dans le choix de cette pratique de travail les risques associés aux nombreux déplacements sur la route, particulièrement en hiver. De plus, les déplacements se font à leurs frais et la nourriture et le logement ne sont pas toujours fournis, ce qui réduit les bénéfices économiques liés à l'utilisation de la voiture.

MODE DE VIE (LE QUOTIDIEN)

Le fait de travailler plusieurs jours consécutifs à l'extérieur du lieu de domicile et de ne revenir à la maison que pour la période de repos amène les gens interrogés à avoir deux modes de vie complètement différents: celui au travail et celui à la maison. Ces deux modes de vie peuvent être vécus très différemment, particulièrement en fonction du nombre de jours de congés et de leur situation familiale.

Ainsi, pour certains, la période de congé peut leur permettre de passer du temps de qualité en famille, d'entreprendre des projets personnels, d'accorder beaucoup de temps à leurs loisirs, d'être impliqués dans la communauté, de voyager et même d'avoir un deuxième travail. À l'inverse, pour d'autres, les tâches accumulées durant leur absence de même que la charge familiale qui leur incombe à leur retour peuvent rendre la période de congé encore plus épuisante que celle de travail. L'emploi peut ainsi devenir synonyme de repos en leur offrant un répit des tâches ménagères et familiales, de même que du temps pour eux. Le fait d'être éloigné de la famille et des charges de la maison peut aussi en amener certains à faire davantage de temps supplémentaire à leur travail et même, dans l'un des cas, d'occuper un second emploi dans la communauté de travail. Ce mode de vie peut aussi avoir l'avantage de faciliter la coupure entre le travail et la maison, comme en témoigne ce travailleur :

“ En fait, d'être en mesure de faire la switch on/off pour moi c'est un avantage. J'ai cru remarquer que certaines personnes qui résident dans le même endroit où elles travaillent peuvent parfois faire du temps supplémentaire, d'être rappelées au travail ou des choses comme ça, tandis que moi une fois que j'ai fait mes 3 heures de route, puis je suis rendu à [tel endroit], j'ai peu de chances en tout cas d'être rappelé par mon employeur pour revenir au travail ou quoi que ce soit. ”

¹⁰ [Traduction] Et quand quelque chose arrive, je suis là. Et je suis très proche de tout le monde. [...] Et c'est vraiment difficile quand tu es là et que tu vis là quand ils t'appellent et qu'ils pleurent à l'autre bout de la ligne. C'est vraiment difficile pour moi.



Or, selon les fonctions occupées et le fait qu'elles aient un remplaçant ou une remplaçante ou non, certaines personnes peuvent avoir à travailler à distance durant leur période de congé, ce qui peut nuire à leur repos.

VIE SOCIALE

D'après certaines personnes, il pourrait être difficile pour plusieurs travailleurs et travailleuses de maintenir leurs activités sociales à long terme, et ce, pour diverses raisons. D'abord, en plus d'être souvent absents, la plupart des membres de l'entourage travaillent durant leur période de repos, ce qui ne facilite pas le maintien des liens sociaux. Les travailleuses et les travailleurs sont d'ailleurs appelés à manquer diverses fêtes, activités et événements familiaux, tels que des mariages, des funérailles, etc. En outre, les difficultés à s'impliquer dans des activités récurrentes ou à les planifier en fonction de leurs horaires peuvent complexifier davantage leur implication dans la communauté. Par ailleurs, après avoir passé plusieurs jours à travailler à proximité de nombreuses personnes, certains participantes et participants ont dit ne pas avoir envie de côtoyer des gens à leur retour. D'autres souhaitent passer du temps avec leur famille. En outre, certains peuvent ne pas être informés de ce qui se passe dans la communauté, ne plus savoir comment prendre leur place à leur retour et ainsi devenir déconnectés de la vie sociale et communautaire. Enfin, ceux et celles qui sont séparés et qui ont la garde partagée des enfants ont peu de temps à accorder à leurs activités sociales, de même qu'à développer de nouvelles relations amoureuses. Ces raisons peuvent donc amener les navetteuses et les navetteurs à être coupés de la vie sociale dans leur communauté d'origine et à vivre de l'isolement.



Toutefois, ceux et celles qui planifient davantage leurs activités durant leur période de repos, qui ont des amis sur le même type d'horaire qu'eux ou qui sont à la maison pour la fin de semaine semblent davantage en mesure de maintenir leur vie sociale, voire même de l'améliorer. Voici comment cette navetteuse décrit son expérience :

“ Pendant mes 2 semaines ici, j'ai pas mal de temps pour penser aussi, donc j'organise toutes mes activités, mes voyages aussi. [...] J'ai une vie sociale fleurissante depuis que je suis ici, parce que j'organise très bien mes sorties. Je sais tout [ce que je vais faire et] quand je vais faire quelque chose.

”

En ce qui concerne leur vie sociale dans leur communauté de travail, certains vont faire peu d'activités étant donné leurs longues journées de travail. À l'opposé, d'autres ont une vie sociale très active avec leurs collègues de travail et peuvent participer, par exemple, à des sports d'équipe, des soupers ou à des activités organisées par l'entreprise.



RELATION DE COUPLE

D'après les travailleuses et les travailleurs consultés, leurs absences peuvent entraîner de nombreux défis pour leur couple. D'abord, en ce qui concerne plus particulièrement les travailleurs¹¹, ils peuvent se sentir coupables de laisser leur conjointe seule avec la charge de la maison et de la famille. Certains vont tenter de compenser cela en prenant en charge de nombreuses tâches à leur retour, en offrant la possibilité à leur conjointe de ne pas travailler ou de le faire à temps partiel ou en payant pour différents services relatifs aux tâches ménagères. D'ailleurs, certains ont dit avoir l'impression que leur conjointe n'est pas consciente de leur propre charge de travail et qu'elles pouvaient ainsi leur imposer de nombreuses tâches à faire à la maison malgré leur besoin de repos à leur retour.

Pour ceux et celles qui sont partis sur des périodes plus longues, ils peuvent aussi avoir l'impression de ne plus se sentir chez eux quand ils reviennent. Le fait d'être absent de la maison et de ne pas savoir ce qui s'y passe peut également amener de la jalousie chez certaines personnes. Une intervenante oeuvrant auprès des femmes a d'ailleurs constaté auprès de sa clientèle que cela pouvait amener des situations de contrôle à distance et de violence physique et psychologique. Voici comment un travailleur exprime ce constat :

“ C'est sûr qu'il y a beaucoup de gars qui sont ici puis leurs femmes sont en ville et ils téléphonent et ils disent « tu as sorti, tu es allée faire quoi? Tu es allée cruiser? » puis il y a bien de la jalousie, parce qu'il y a du monde qui sont jaloux, qui ne sont pas capables de... ça c'est une autre histoire, puis tu en entends des histoires de même « la maudite, elle est allée coucher avec un autre. ”

Plusieurs personnes témoignent enfin avoir observé un grand nombre de séparations auprès des navetteurs et des navetteuses étant donné les nombreuses difficultés auxquelles les couples sont confrontés. Voici l'un de ces témoignages :

“ C'est des impacts que l'homme ou la femme soit à l'extérieur sur des périodes X fait en sorte que c'est très dur au niveau familial. J'ai travaillé à [tel endroit] et on en voyait très souvent des hommes, des femmes qui revenaient à la maison et il y avait le téléphone au milieu du salon, ça, c'est un autre impact. ”

De manière opposée, il y a des couples qui estiment que c'est le navettage qui a permis à leur relation de durer aussi longtemps. Enfin, malgré les difficultés qui sont associées à cette pratique de travail, la majorité des travailleuses et des travailleurs rencontrés se disent soutenus par leur partenaire dans leur mode de travail et leur choix de carrière.

¹¹ Nous référons aux travailleurs en utilisant le genre masculin étant mis en relation avec les conjointes (seules des femmes occupant ce rôle ont été consultées).

SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE

Les longues journées de travail pendant plusieurs jours consécutifs, les déplacements réguliers, la pression au travail, la charge de travail à la maison et l'inquiétude pour la famille font partie des facteurs de stress et de fatigue qui pourraient même mener certains navetteurs et navetteuses à l'épuisement. Voici comment cette intervenante exprime ce qu'elle a observé :

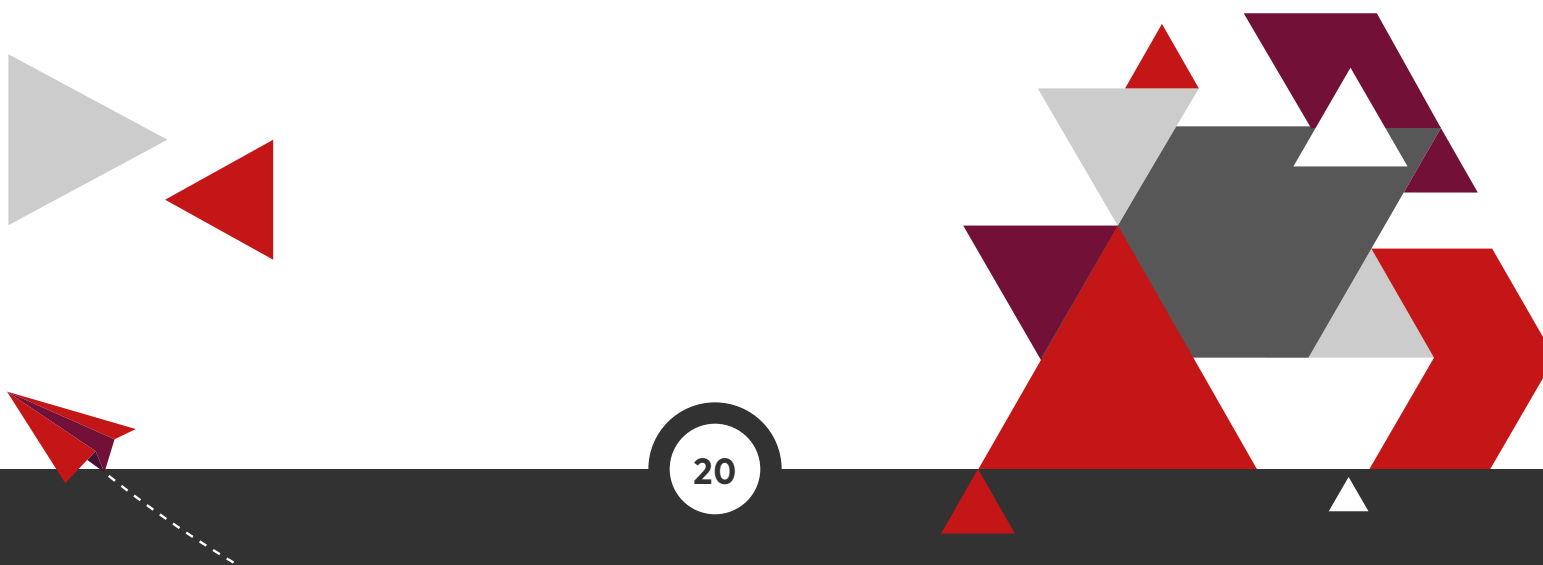
“ Je trouve justement que les personnes qui partent en navettage c'est des runs qui peuvent durer jusqu'à 14 jours des fois 30 jours, c'est des horaires de travail de 12 heures sinon plus. C'est long, ça devient physiquement fatigant. Tu es loin de ta famille, ça finit par jouer sur le mental, c'est difficile surtout pour ceux qui ont de jeunes enfants, c'est une charge de plus. Sont loin sachant très bien que c'est la conjointe qui a la charge de la famille pendant leur absence. Puis quand ils reviennent, ils sont brûlés. Ils ont quelques jours à s'en remettre. Entre temps c'est la femme qui supporte la famille. Donc je trouve que ça a des impacts sur les navetteurs cotés physique et mental. ”

D'ailleurs, la fatigue physique peut être importante au point qu'il soit nécessaire d'avoir un à trois jours complets de repos pour être en mesure de reprendre le rythme à la maison par la suite.

CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE DROGUES

Quelques individus interrogés ont également dit avoir constaté une « certaine culture » de consommation de drogues et d'alcool chez les navetteurs et les navetteuses, notamment dans le milieu des mines. Ainsi, certaines personnes consommeraient de l'alcool et de la drogue au retour à la maison et d'autres utiliseraient de la drogue directement sur leurs lieux de travail comme expliqué ci-dessous :

“ Mais ils en ont presque tous quand ils arrivent ici. C'est bien rare qu'ils en cherchent. D'habitude, ils en ont déjà. Pour être capable de faire des longs shifts aussi ou travailler au froid [...]. C'est sûr que quand tu es [drogué], tu as l'impression que tu n'as pas froid. ”



Le fait que ces emplois soient souvent à la fois lucratifs et exigeants physiquement pourrait peut-être expliquer ce phénomène, comme décrit ci-dessous :

“ Il y a aussi beaucoup la consommation qui était associée à ces travailleurs[euses]-là malheureusement qui font de gros salaires, puis qui consomment des drogues plus dures. [...] Mais je pense que c'est propre à chacun, ce n'est pas tous les travailleurs[euses] qui consomment, mais la plupart là peut-être parce qu'ils font de gros chiffres comme tu dis puis qu'ils ont besoin d'évasion ou d'un petit remontant là. [Cela amène] des dislocations familiales, les séparations, la violence conjugale aussi. ”

PARTICULARITÉ DES TRAVAILLEUSES

Avoir des enfants

Les participants et participantes de cette recherche disent observer très peu de femmes ayant de jeunes enfants en navettage. En effet, celles qui le pratiquent le feraient majoritairement avant d'avoir des enfants ou lorsque ceux-ci sont plus vieux. Les travailleuses disent n'avoir pratiquement pas le choix d'arrêter ou de faire une pause de navettage lorsqu'elles ont des enfants, mis à part si le conjoint accepte de s'impliquer activement. Elles constatent toutefois que les hommes qui le pratiquent ont moins cette préoccupation comme le résume cette travailleuse :

“ Mais du 2 semaines, 2 semaines comme ça, moi je ne vois pas de solution entre choisir soit la carrière, soit avoir des enfants, à moins que l'homme reste à la maison. [...] Bien, les gars, c'est comme plus implicite qui vont garder leur job. C'est bien rare, j'ai dit tantôt qui avait des gars qui sont [à la maison], mais c'est rare, parmi tous les gars que j'ai parlé. ”

Le fait de devoir choisir entre fonder une famille ou poursuivre leur carrière peut être très déchirant pour certaines d'entre elles. D'autant plus pour celles oeuvrant dans des domaines à forte compétition où cet arrêt pourrait leur nuire dans le futur.

Par ailleurs, les femmes enceintes qui travaillent sur un site minier, ou encore celles qui font adapter leur poste ou leur horaire pour faciliter la conciliation travail-famille pourraient être jugées par leurs collègues de travail. Cela représente donc une pression supplémentaire pour celles désirant avoir des enfants. Enfin, le fait de pratiquer le navettage pourrait même retarder la conception d'un enfant comme l'explique cette travailleuse :

“ Ça fait plus de 4 ans que j'essaye de tomber enceinte, mais vu que je suis tout le temps à [tel endroit] et puis mon conjoint travaille à [tel endroit], on n'a pas réussi à faire d'enfant encore. Je dirais que ça a un impact, mais je n'ai pas de garantie que si j'étais là tous les soirs on aurait un enfant. Mais médicalement, on est apte à avoir un enfant, mais on ne l'a pas. ”



3.3 IMPACTS SUR LA FAMILLE

Profil des conjointes interrogées

Les 26 conjointes de navetteurs interrogées provenaient de Chibougamau, Chapais, Matagami et du secteur VVB. La plupart d'entre elles avaient entre 36 et 50 ans et avaient des enfants.

3.3.1 Impacts du navettage sur les conjointes

Les départs et retours continuels des travailleurs comportent leur lot d'avantages et d'inconvénients pour les femmes qui partagent leur vie. Ce mode de travail est vécu très positivement par certaines et de manière plus négative par d'autres. Certains facteurs semblent particulièrement influencer la manière dont cette situation est vécue par les conjointes, tels que le fait d'avoir des enfants à s'occuper ou non, leur type d'occupation (mère au foyer, travailleuse autonome, salariée, retraitée, etc.) et le fait qu'elles aient du soutien ou non, autant de la part de leur conjoint que de leur réseau. La section suivante présentera donc les répercussions du navettage pour ces femmes. Ces informations ont majoritairement été tirées de leur propre vécu ou de celui d'intervenantes oeuvrant auprès de ces femmes.

MODE DE VIE (LE QUOTIDIEN)

Le mode de vie est l'une des sphères les plus affectées par le navettage. En effet, les femmes sont amenées à devoir constamment adapter leur quotidien en fonction des présences et des absences de leur conjoint et vivent ainsi deux styles de vie complètement différents. Pour certaines femmes, ce mode de vie peut leur convenir parfaitement, tandis que pour d'autres, cela est beaucoup plus difficile à vivre. De plus, cette adaptation peut s'avérer encore plus difficile dans les familles reconstituées, car la femme doit non seulement s'adapter aux absences et présences du conjoint, mais également à celles des enfants de son conjoint, comme l'expose cette participante :

“ Quand mon conjoint avait ses enfants, j'étais belle-mère, mais la moitié du temps. L'autre moitié du temps j'étais célibataire. [...] Quand il débarquait, les deux autres débarquaient, là c'est toute la famille qui débarquait. Tout se faisait dans la même heure. Lui il arrivait avec son sac à dos, son bagage de la mine, une demi-heure, 45 minutes après ses enfants débarquaient avec les valises. Là, ils remplissaient l'entrée au complet. C'est la vague qui arrivait. Même les premières années le chat arrivait avec la cage de transport, le chat aussi était en garde partagée. Tu es dans l'entrée puis tu vois tout arriver, le chat aussi ... ”

Un autre aspect qui peut être plus difficile dans ce mode de vie est la planification des activités ou événements familiaux en fonction des présences du conjoint et de leurs horaires atypiques. Par ailleurs, ces horaires sont parfois appelés à changer à la dernière minute, ce qui demande une réorganisation des activités prévues et une grande capacité d'adaptation.



Pour les femmes qui sont à la maison ou qui sont en mesure de moduler leurs horaires de travail, le fait que le conjoint puisse avoir plusieurs jours de congé consécutifs peut grandement améliorer leur qualité de vie. En effet, le couple ou la famille peut ainsi passer davantage de temps de qualité ensemble, réaliser un plus grand nombre d'activités et même permettre de voyager davantage durant l'année. Par exemple, cette femme expliquait :

“ Quand il revient ici en 14 jours on a vraiment le temps de faire des activités qu'on désire faire aussi. Puis s'il prend des vacances ou quoi que ce soit, comme l'été il peut être au-dessus d'un mois et demi ici, donc tout l'été, tandis que moi je suis en congé [...], on peut voyager. ”

VIE SOCIALE ET IMPLICATIONS

Plusieurs femmes ont mentionné apprécier le fait que le conjoint soit absent de la maison puisque cela leur permet de faire les activités dont elles ont envie, comme mentionné ci-dessous :

“ C'est le *fun* aussi d'avoir ta semaine toute seule, tu fais tes petites affaires. Moi je ne trouve pas ça négatif, je trouve ça bien qu'il parte, je trouve ça bien qu'il revienne aussi, mais je trouve ça bien d'avoir la semaine, pas nécessairement juste pour moi, moi puis mes enfants et tout, mais juste être nous autres tout seuls. Je trouve ça le *fun*. ”

Dans certains cas, ces absences leur procurent une certaine liberté ou leur enlèvent même la culpabilité de ne pas passer du temps en couple. C'est d'ailleurs pour ces raisons que quelques-unes d'entre elles disent s'impliquer plus dans la communauté lorsqu'elles se retrouvent seules. D'autres encore ont dit s'impliquer davantage parce qu'elles ont plus de temps libre ou bien parce qu'elles s'ennuient ou pour briser l'isolement. Néanmoins, certaines personnes ont mentionné ne pas vouloir s'investir dans des activités régulières, car elles souhaitent passer du temps avec leur conjoint lorsqu'il revient.

Par ailleurs, quelques femmes ont dit que les absences de leur partenaire favorisent les rapprochements auprès des membres de leur réseau familial et amical étant donné qu'elles passent beaucoup plus de temps avec eux en étant seules. Cet entourage peut d'ailleurs briser la solitude, faire cesser l'ennui et jouer un rôle de soutien essentiel pour pallier les différentes difficultés possibles comme cela est expliqué ici :

“ Moi c'est un peu pour ça que je ne me suis pas sentie isolée puisque je me suis vraiment collée sur ma famille, collée sur mes amis[es] parce qu'à quelque part, à un moment donné système D, pour ne pas te retrouver toute seule justement, faut que tu te tournes vers [les autres] ... ”

Cependant, l'absence du conjoint ne facilite pas toujours la vie sociale et les implications. Quelques-unes ont dit avoir tendance à s'isoler lorsque leur conjoint est absent puisqu'elles ne souhaitent pas participer aux activités sociales sans être accompagnées. De plus, pour celles ayant de jeunes enfants à la maison, le fait d'être seule pour s'en occuper peut contraindre davantage leur liberté et leur capacité d'implication. Certaines femmes pourraient ainsi vivre de la solitude et de l'isolement, plus particulièrement celles n'ayant pas de famille proche et un faible réseau social.

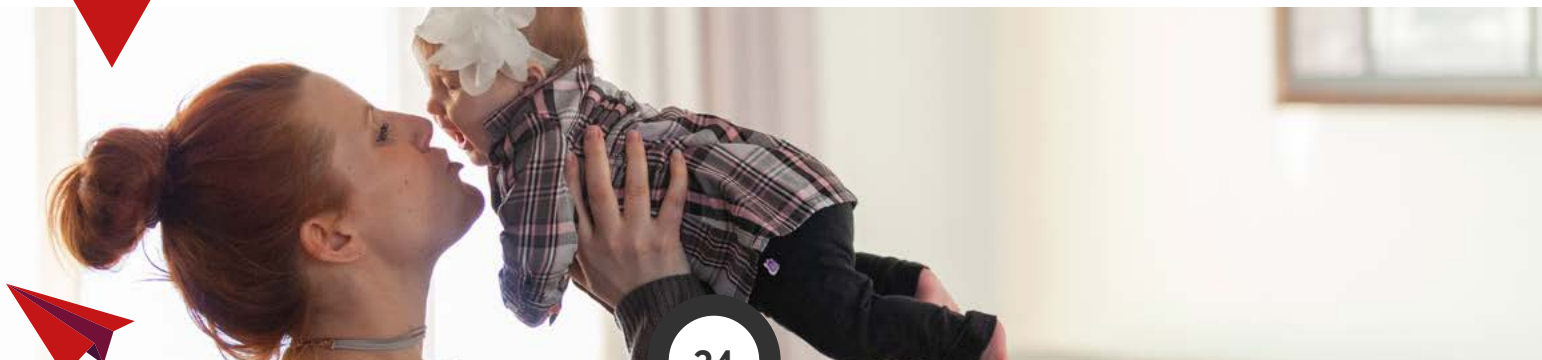
Le maintien de la vie sociale peut aussi être difficile, notamment pour l'homme et pour le couple lorsque les partenaires se retrouvent. Effectivement, certaines femmes expliquaient qu'il peut être ardu de trouver un équilibre entre les besoins de chacun, n'ayant pas vécu les mêmes réalités pendant la période d'éloignement. Par exemple, l'un souhaite voir des gens, mais l'autre souhaite être seul à la maison, être avec les enfants ou faire des activités de couple. L'homme peut en venir à être complètement déconnecté de la vie sociale pendant que la femme, de son côté, la construit indépendamment, ce qui peut occasionner une dissociation de la vie de couple.

TRAVAIL ET CONCILIATION TRAVAIL/FAMILLE

Les rémunérations élevées associées au navettage offrent la liberté pour certaines conjointes de se dédier à ce qu'elles souhaitent vraiment sans avoir à se soucier de l'aspect financier. Ainsi, certaines ont décidé de demeurer à la maison, de travailler à temps partiel ou encore de démarrer leur propre entreprise, ce qu'elles n'auraient pas fait sans cette sécurité financière. Pour d'autres, elles affirment profiter des absences de leur partenaire pour s'investir davantage dans leur carrière sans avoir à mettre leur vie de couple de côté ou à se sentir coupables.

Toutefois, pour celles ayant des enfants, le navettage de leur conjoint peut parfois les limiter dans leurs perspectives professionnelles ou leur implication au sein de leur travail. En effet, étant responsables de la famille durant leurs absences, certaines doivent limiter leurs disponibilités au travail ou même changer de domaine pour être disponibles les soirs et les fins de semaine, comme le mentionne cette femme :

“ Là, présentement, je travaille au service à la clientèle et je suis technicienne [à tel endroit], puis trouver des *jobs* que j'aime c'est souvent des horaires comme jour, soir, fin de semaine, des horaires jamais stables. Puis il a fallu que je me dise regarde, je vais aller travailler dans un magasin où est-ce que je fais du 9 à 5 puis que je n'ai pas de fin de semaine, je n'ai pas de soir parce que ... là ça pourrait être faisable [...]. Mais, j'ai comme mis ma carrière de côté. J'aime ce que je fais là, mais j'aimerais ça retourner dans mon domaine. [...] Si le papa il avait été là tout le temps, ça aurait été une autre histoire, mais en ayant un conjoint qui est parti 2 semaines sur 4 je n'ai pas eu le choix. ”



D'après certaines intervenantes oeuvrant auprès des femmes, le navettage entraînerait, dans certains cas, une répartition des rôles où la femme est responsable de la maison et de la famille tandis que l'homme joue le rôle de pourvoyeur. Selon la manière dont les finances sont gérées au sein de la famille, cela peut entraîner une situation d'inégalité salariale, de dépendance économique et même de pauvreté advenant une séparation.

CHARGE DE TRAVAIL

L'un des principaux inconvénients du navettage pour les femmes consultées concerne la charge de travail qui leur incombe durant l'absence de leur conjoint puisqu'elles doivent s'occuper seules de la maison et des enfants, le cas échéant. Ces charges prennent de plus grandes proportions lorsque la femme occupe un emploi ou que des incidents surviennent. Elles doivent donc apprendre à se débrouiller seules et à s'entourer d'un bon réseau de soutien. Voici comment cette femme exprime ce vécu:

“ C'est ça que je trouvais dur quand je travaillais parce que je travaillais 35 heures semaine, j'avais les enfants donc là je me dépêchais le matin, mais là il y avait une tempête pendant la nuit donc je me levais avant que les enfants se lèvent, j'allais gratter la cour, là après ça go les lunchs, déjeuner, on va la garderie, travailler, fais ton chiffre, reviens à la maison, regratte la cour, fais le souper, là tu as le ménage, le lavage, tout t'attend. Ça a comme plus de fin, tu te couches le soir tu es vidée, puis tu sais que ça recommence le lendemain donc c'est quelque chose.

”

Pour celles dont les conjoints sont impliqués dans les tâches ménagères et auprès des enfants, leurs retours peuvent leur donner un répit et faciliter leur conciliation travail-famille. À l'inverse, pour celles dont les conjoints participent peu, leurs retours peuvent être vécus comme une charge de travail supplémentaire.

STRESS ET SANTÉ MENTALE

Par ailleurs, les charges qui reposent sur les épaules de la femme peuvent engendrer du stress, et même affecter leur santé mentale et mener à des dépressions selon des intervenantes consultées. Les différents événements ou incidents qui peuvent se produire durant l'absence du conjoint, par exemple un enfant malade ou blessé ou un bris dans la maison, contribuent également à l'augmentation de ce stress. Voici comment cette femme exprime son expérience:

“ Avoir la charge de la famille pendant la période où ils ne sont pas là sur les épaules oui ça stresse et le stress c'est clair que ça affecte la santé à un moment donné, c'est clair. Mal dormir [...] il faut toujours être top shape. Tantôt tu parlais de l'accouchement, moi aussi je l'ai vécu ça. Plus jeune, je ne savais pas s'il allait être là puis finalement j'ai accouché d'avance. Il était là, mais il n'a pas été là longtemps.

”

En outre, celles qui travaillent et qui doivent s'occuper des enfants seules ont peu de temps à accorder aux activités qui pourraient justement les aider à évacuer ce stress.

RELATION AVEC LE CONJOINT

Plusieurs femmes interviewées soutiennent que les absences de leur conjoint sont favorables à leur relation de couple. En effet, selon elles, les absences peuvent leur permettre de s'ennuyer et d'éviter la routine, ce qui ravive la flamme amoureuse et leur fait apprécier davantage le temps passé ensemble. La distance peut aussi améliorer la confiance et la communication puisqu'ils prennent davantage le temps de se parler grâce aux technologies de communication.

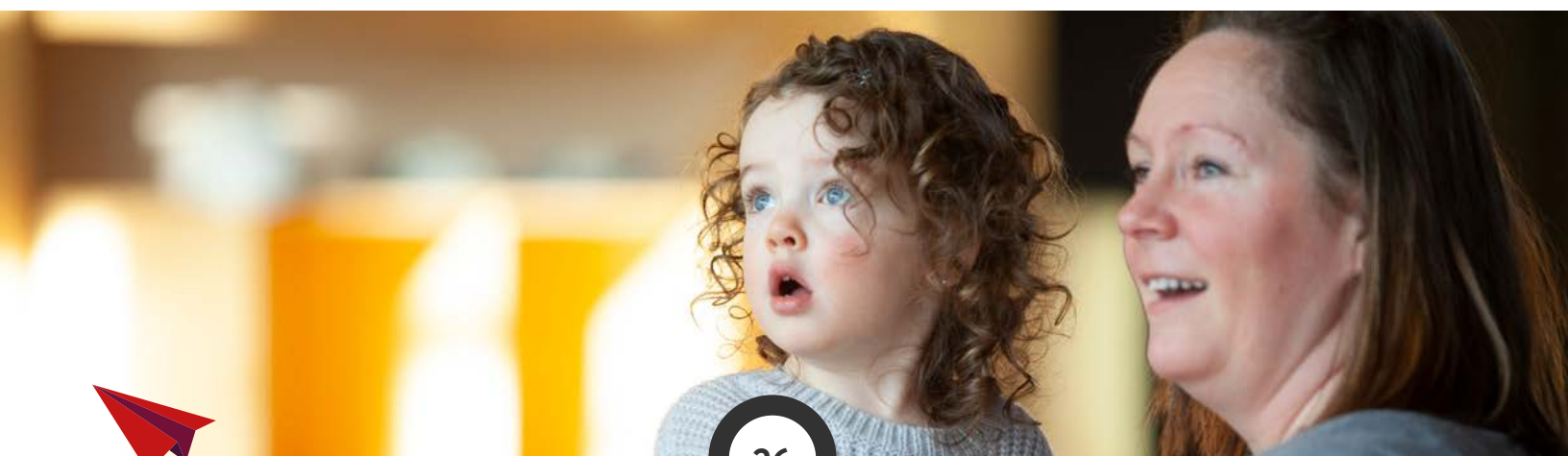
L'absence du partenaire peut aussi être un facteur favorable à la relation puisqu'il permet à la femme de garder sa liberté et son indépendance tout en étant en couple. Les absences peuvent aussi permettre de désamorcer les tensions lorsqu'il y a des conflits et de prendre du recul pour trouver des solutions. Enfin, une femme a soulevé que les absences de son conjoint permettaient de constamment confirmer le désir de poursuivre sa relation. Voici comment cette femme explique ces impacts positifs dans sa relation :

“ Moi je trouve que c'est tellement positif, ça te laisse le temps de prendre du temps pour toi, puis quand il revient, la dynamique est toujours revivifiée. Ça permet vraiment de casser la routine, c'est le fun, ça, c'est vraiment un impact positif ! Le fait que quand lui il part, il réfléchit à des choses, il revient puis on s'en reparle, ça fait avancer un peu notre couple [...]. ”

Toutefois, l'éloignement peut être difficile pour certaines personnes étant donné l'ennui qu'elles peuvent éprouver, et ce, encore davantage lorsque surviennent des événements difficiles. Pour d'autres, les difficultés que peuvent entraîner les absences de leur conjoint telles que la charge de travail, le stress et l'adaptation incessante peuvent engendrer des conflits et peuvent même mener jusqu'à la séparation du couple.

3.3.2 IMPACTS SUR LES ENFANTS

Le navettage d'un des parents peut évidemment avoir des répercussions sur leurs enfants. Les consultations menées auprès des travailleurs et des travailleuses, des conjointes, des responsables des services de garde et des intervenantes et intervenants sociaux communautaires ont permis d'en identifier quelques-unes dont voici les principales.



ÉDUCATION ET ROUTINE

L'une des principales difficultés soulevées par les femmes consultées en lien avec l'éducation des enfants est le bouleversement de leur routine lorsque le conjoint¹² revient à la maison. D'une part, cela peut amener la mère à avoir de la difficulté à remettre les choses en place lorsqu'il repart et, d'autre part, cela peut entraîner une certaine instabilité pour les enfants. Voici comment cette femme témoigne de ces bouleversements:

“ Tu as une routine de vie, tout va bien, tu es [lousse] où tu veux être [lousse], tu es solide où tu as besoin d'être solide, lui quand il revient il ne voit pas ça de la même façon nécessairement [...]. Je suis toute seule pratiquement tout le temps donc c'est de mettre pleins de choses en place, il arrive, c'est une semaine de party parce que là c'est une semaine où il revient puis là l'autre semaine d'après il essaye de comme se reprendre puis de ... je veux dire tout le monde devenait *fucké* là.

”

D'ailleurs, d'après des responsables de services de garde, le fait que certains enfants demeurent avec leur père durant leur période de congé au lieu d'aller à la garderie pourrait aussi leur occasionner une certaine instabilité et un stress puisqu'ils doivent continuellement se réhabituer à la routine de la garderie.

Par ailleurs, puisque la mère devient responsable de l'éducation en l'absence du père, ce dernier peut ne pas savoir comment prendre sa place à son retour, devenir exclu ou ne pas avoir envie de faire de la discipline puisqu'il s'est ennuyé. L'éducation des enfants risque également de devenir source de négociation et de conflit au sein du couple. C'est pour ces raisons que certaines femmes ont dit percevoir que l'éducation des enfants était facilitée en étant seule.

COMPORTEMENT

Des participants et des participantes de cette consultation ont constaté que le navettage pouvait avoir différentes conséquences sur le comportement des enfants. Ainsi, certains peuvent changer de comportement en fonction de la présence et de l'absence du père. Par exemple, lorsque le père est présent, ils peuvent chercher à attirer l'attention ou agir de manière à ne pas décevoir.

L'éloignement peut aussi entraîner une incompréhension de la part de jeunes enfants, de l'ennui, des humeurs maussades, de la tristesse, de l'anxiété et des troubles de comportement, ce qui peut avoir un effet direct sur la réussite scolaire. Un travailleur a même mentionné que l'un de ses enfants avait vécu une dépression lorsqu'il a commencé à faire du navettage. D'après quelques mères, les absences de leur conjoint auraient toutefois l'avantage de rendre leurs enfants plus autonomes puisqu'elles ont moins de temps à leur accorder en étant seules.

¹² Nous référons aux conjoints et aux pères dans cette section en utilisant le genre masculin puisque ce sont majoritairement des hommes qui pratiquent le navettage tout en ayant de jeunes enfants selon les personnes consultées.





En ce qui concerne le choix de carrière des enfants plus âgés, des travailleurs ont dit remarquer que leurs enfants avaient tendance à vouloir les imiter. D'ailleurs, le salaire lucratif associé à ce mode de travail amènerait certains parents à inciter leur enfant à ne pas faire de longues études et à poursuivre un emploi en navettage.

RELATION ET IMPLICATION DU PÈRE

Le navettage amène inévitablement les pères à manquer différents événements importants ou activités de la vie de leurs enfants, tels que les premiers pas, le premier jour d'école, des tournois sportifs, des rencontres avec les professeurs, etc. De plus, ces absences peuvent fragiliser la relation avec les enfants, ce que certains travailleurs tentent d'éviter en les appelant souvent. Certains d'entre eux se sentiraient d'ailleurs coupables de leurs absences et tenteraient de compenser cela par l'achat de biens matériels.

En contrepartie, l'ennui généré par leurs absences peut amener les pères et les enfants à avoir hâte de passer du temps ensemble et ainsi les inciter à faire plus d'activités. Plusieurs pères ont d'ailleurs dit être très impliqués auprès de leurs enfants durant leur période de congé. Ainsi, certains vont garder leurs jeunes enfants avec eux au lieu de les envoyer à la garderie, d'autres vont participer aux activités sportives et scolaires ou les accompagner aux rendez-vous. D'après les travailleurs, le fait d'avoir plusieurs jours de congés à la maison leur permet de passer davantage de temps de qualité en famille, ce qui peut favoriser une bonne relation. Voici comment ce navetteur témoigne de son expérience :

“ Vu que je suis 14 jours off, je passe beaucoup de temps avec les enfants, beaucoup de temps de qualité. Comme là je tombe dans mon off, donc du temps de qualité j'en ai beaucoup. Je passe 14 jours avec eux autres. Comme l'été ils n'ont pas d'école, donc on va à la pêche, on va à la plage, on se promène en 4 roues. On a le temps. On a toutes nos journées. On passe vraiment du temps de qualité. Je suis là, c'est ça l'avantage pour moi.

”

3.4 IMPACTS SUR LES COMMUNAUTÉS DE TRAVAIL ET LES COMMUNAUTÉS SOURCES

Voici maintenant les répercussions du navettage qui concernent autant les communautés de travail que les communautés sources. Celles-ci ont été répertoriées auprès des résidents et résidentes, des élus et des élues et des intervenants et intervenantes sociaux communautaires.



EXODE

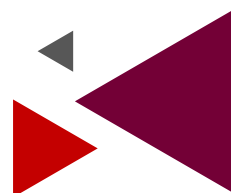
L'une des conséquences les plus importantes du navettage concerne l'exode des personnes résidentes de la Jamésie, et ce, autant dans les communautés d'accueil que les communautés sources. En effet, puisque le navettage offre la flexibilité aux travailleurs et travailleuses des communautés sources de demeurer là où il y a une desserte aérienne, cela en amènerait plusieurs à quitter leur communauté, notamment au profit des grands centres. Ce phénomène est également observé dans les communautés de travail qui voient déménager certains de leurs résidents et résidentes qui continuent de venir y travailler par navettage. Voici un extrait de témoignage illustrant cette situation :

“ Nous on voit un nouveau phénomène arriver, c'est du *drive/in-drive/out*. [...] Ça touche autant Chapais que Chibougamau donc ça crée l'exode de nos résidents[es]. Donc ils vendent leurs maisons, ils s'en vont résider dans des camps forestiers qui sont en périphérie de nos municipalités et justement donc la conjointe et les enfants s'en vont à l'extérieur soit au Lac-Saint-Jean ou ailleurs. Donc là, ils ne consomment vraiment plus rien chez nous, donc ils travaillent pour l'entreprise forestière, mais en résidant dans des camps forestiers, donc on leur donne maintenant l'opportunité de faire du *drive/in-drive/out*, donc au lieu de travailler et garder nos gens chez nous, ils poussent pour garder leurs membres à aller faire du *drive/in-drive/out* à l'extérieur. ”

D'ailleurs, entre 2014 et 2019, l'Institut de la statistique du Québec¹³ enregistrait un solde migratoire négatif de 884 personnes en Jamésie, ce qui représente près de 6 % de la population actuelle. Évidemment, ce déclin démographique dans les communautés de travail et dans les communautés sources générerait une diminution du nombre de contribuables qui financent les services et les infrastructures municipales. La diminution du nombre d'habitants et d'habitantes ne serait pas favorable à l'entrepreneuriat et aux investissements.

Par ailleurs, la présence des grandes entreprises dans les communautés de travail et la possibilité de faire du navettage dans les communautés sources amèneraient des difficultés de recrutement pour les entreprises locales qui ne sont pas en mesure d'offrir des salaires aussi avantageux.

Ces éléments ont donc des conséquences sur le développement économique des communautés, leur vitalité et leur attractivité. Ultimement, cela pourrait compromettre la survie de certaines municipalités.



¹³ Institut de la statistique du Québec, 2020, *Entrants, sortants, solde migratoire interne et taux correspondants, MRC du Québec (classées par régions administratives)*. Consulté sur Internet (https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/interne/migration-interreg-mrc-synthese.html#tri_annee=69&tri_tertr=10)



GOVERNANCE

Cet exode de la population amène ainsi certaines municipalités jamésiennes à mettre en place différentes stratégies pour retenir leurs résidents et attirer de nouvelles familles. Néanmoins, face à ces défis d'envergure, certains membres de conseils municipaux disent se sentir isolés, impuissants, incompris et peu soutenus par l'industrie et les différentes instances gouvernementales. D'ailleurs, ces difficultés combinées au fait que les jeunes navettent expliqueraient en partie pourquoi il y a très peu de relève en politique municipale. En ce qui concerne la situation particulière de Radisson, le fait qu'il n'y ait pas de services de garde disponibles ne permettrait pas l'attraction et l'installation de familles avec de jeunes enfants.

3.5 IMPACTS SUR LES COMMUNAUTÉS DE TRAVAIL

La section suivante présente les impacts du navettage qui concernent uniquement les communautés de travail, c'est-à-dire l'ensemble des municipalités de la Jamésie qui sont : Chibougamau, Chapais, Lebel-sur-Quévillon, Matagami et le Gouvernement d'Eeyou Istchee Baie-James. Les informations sont tirées des consultations menées auprès des personnes résidentes, élues et intervenantes sociales et communautaires.

INTÉGRATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES NAVETTEUSES ET DES NAVETTEURS

Le navettage aurait davantage de conséquences négatives que positives pour les communautés qui accueillent cette main-d'œuvre transitoire. D'abord, étant donné le peu de temps libre dont ils disposent et le fait qu'ils soient souvent logés et nourris par l'employeur, les navetteurs et les navetteuses dépenseraient généralement peu dans les commerces locaux. Dans certains cas, ils arriveraient même dans la communauté avec leur nourriture. Leur présence bénéficierait occasionnellement aux bars, dépanneurs, restaurants et épiceries, mais surtout aux propriétaires d'hébergements locatifs. De plus, puisque les personnes qui pratiquent le navettage viennent seules et de manière temporaire, leur venue n'amène pas, par exemple, plus de personnes disponibles à l'emploi, d'inscriptions dans les écoles ou d'implication dans la communauté.

Mis à part leurs fréquentations occasionnelles des bars ou des restaurants, ces gens sembleraient généralement peu impliqués et intégrés socialement dans la communauté. Cela pourrait s'expliquer par leurs longues journées de travail, leur absence durant la période de congé, leur manque d'intérêt et de sentiment d'appartenance à la communauté, la méconnaissance du milieu ou de l'offre d'activités et de services sur leur lieu de travail. Voici un exemple de témoignage qui représente cette réalité:

“ Ils vont dépenser à l'épicerie pour acheter quelques affaires à manger, mais c'est souvent des gens qui sont logés, nourris [...], mais je te dirais que c'est l'épicerie, car il y a une SAQ puis il y a de la bière fait que c'est peut-être l'alcool qu'ils vont aller chercher, mais non c'est des gens qui sont là pour travailler donc ils font des 12 heures par jour, le reste du temps ils se couchent puis ils dorment. Puis quand ils quittent, ils quittent pour chez eux, ils partent en bas. Non, ils ne font pas de vie sociale ou ils ne s'intègrent pas du tout.

”



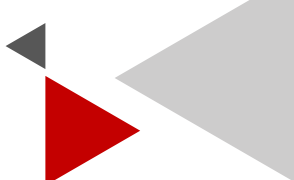
Ainsi, puisqu'elles ne sont pas comptabilisées en tant qu'habitants, qu'elles ne paient pas de taxes et qu'elles sont peu intégrées socialement et économiquement, les personnes pratiquant le navettage ne contribueraient pas au développement économique et social, ni à augmenter l'offre de services des communautés de travail. Par ailleurs, certaines personnes répondantes jugent que les navetteurs et les navetteuses sont bien acceptés dans la communauté, tandis que d'autres estiment qu'ils le sont moins. Leurs conditions de travail, le fait qu'ils ne participent pas à la vie économique et sociale et le contexte économique difficile seraient des facteurs défavorables à la perception des résidents et des résidentes à leur endroit. Il pourrait aussi exister une certaine forme de jalousie envers ces personnes ayant accès à de meilleurs services et infrastructures sur leurs lieux de travail que celles résidant dans la communauté. Néanmoins, les personnes interrogées n'ont pas l'impression que les résidents et les résidentes sont défavorisés par rapport aux navetteurs et aux navetteuses pour l'obtention des postes disponibles.

SÉCURITÉ ET CONSOMMATION DE DROGUES

De plus, la présence de navetteuses et navetteurs ne semblerait généralement pas amener de l'insécurité chez les résidentes et résidents, mis à part pour deux personnes interrogées, dont l'une a soulevé une inquiétude liée à l'utilisation de la « drogue du viol ». À ce sujet, une autre répondante a dit avoir remarqué une forte possession de drogues chez les navetteuses et navetteurs qui pourraient, selon elle, en vendre aux résidentes et résidents étant donné la faible disponibilité dans les territoires concernés et que cela peut s'avérer très lucratif. Voici un extrait de ce témoignage :

“ On ne se le cachera pas qu'il y a beaucoup de [personnes] qui arrivent avec de la consommation plein les poches. C'est sûr que ce n'est pas tant une bonne chose, parce que ça en fait rentrer dans la ville. Ils en vendent peut-être à d'autres et c'est sûr que oui [ils peuvent fournir à des gens de la place]. Tu descends aux 2 semaines, tu ramènes de la poudre, tu ramènes du *weed*, tu ramènes du *speed*, n'importe quoi. Tu revends ça ici, ça vaut une fortune. Il n'y en a pas ici. Il n'y en a pas de laboratoire de met en dessous d'une porcherie. Ailleurs, tu en as partout de ça. Ici, tu veux t'acheter de la dope, il faut que tu la prennes du monde qui vient comme en navettage. Sinon, le monde ils se font venir ça par autobus. ”





DISPONIBILITÉ DES HABITATIONS

Une autre problématique qu'engendre la présence de navetteurs et de navetteuses dans les communautés de travail concerne la disponibilité des habitations. En effet, plusieurs personnes ont dit que les maisons disponibles pour les familles pouvaient être converties en maison de chambres pour les travailleuses et travailleurs. Dans d'autres cas, l'affluence de ces personnes peut amener une augmentation du prix du logement et des maisons, et ce, particulièrement en période de boom économique. De plus, puisqu'il peut être très coûteux de construire une maison en région nordique, il y aurait rarement de nouvelles constructions. Par conséquent, cette rareté du logement ainsi que leur prix élevé peuvent accentuer l'exode de résidents et compliquer l'accueil de nouvelles familles dans plusieurs communautés. Voici un témoignage qui présente cette réalité:

“ Même après 40 ans d'avoir vécu ici, il y en a qui se disent "là je vais-tu être obligé d'aller vivre ailleurs? Je ne suis même pas capable de me trouver un logement ici que je vais être capable de payer" parce qu'avec le boom économique, les logements sont hyper chers, ils veulent prioriser les travailleurs de l'extérieur au lieu de la population déjà en place, donc ça fait un peu de la grogne, ça amène des frustrations, puis ça a amené déjà des départs, ça va amener ça.

”

En outre, une indemnité pour le logement et la nourriture est parfois offerte aux navetteuses et navetteurs, contrairement aux résidentes et aux résidents qui travaillent au même endroit, ce qui peut aussi créer des frustrations, voire même constituer un incitatif à quitter la communauté pour pratiquer le navettage. Enfin, la présence de navetteuses et de navetteurs pourrait également accentuer le phénomène de rareté du logement dans le domaine de l'hôtellerie où les chambres sont souvent louées aux travailleuses et aux travailleurs, ce qui compliquerait par le fait même le développement touristique local.

GOVERNANCE

L'un des défis de gouvernance qu'amène la présence de navetteuses et de navetteurs pour les municipalités dans les communautés de travail est le fait qu'ils peuvent utiliser les infrastructures et les services, sans pour autant y contribuer financièrement. De plus, puisque les municipalités sont financées en fonction du nombre de résidents permanents et qu'elles desservent en réalité un plus grand nombre de personnes, cela entraînerait des problèmes de gestion des services. Voici un témoignage relatif à cette problématique :

“ Ce qu'on vit présentement c'est qu'on a une population de [x nombre de] personnes et on dessert environ [300] personnes [de plus], donc tous les programmes du gouvernement sont basés sur des statistiques d'habitants, donc on n'est pas conforme au niveau de l'eau, on n'est pas conforme dans les programmes, parce qu'on dessert plus de population que les résidents permanents. Ça, c'est un impact majeur.

”

IMPACTS POSITIFS

Malgré tous ces impacts négatifs, la présence de navetteuses et de navetteurs demeurerait incontournable afin de permettre aux entreprises de recruter le personnel nécessaire pour leur fonctionnement. Par le fait même, la présence de ces entreprises permettrait d'offrir de l'emploi à la main-d'oeuvre locale. De plus, certaines personnes ont rapporté que le navettage avait permis de faire connaître leur communauté et d'y attirer du tourisme, notamment par le biais des familles immédiates des personnes pratiquant le navettage. Enfin, quelques navetteurs se seraient installés de manière permanente dans les communautés. Les incitatifs financiers à l'achat d'une maison et les efforts déployés par la communauté pour intégrer les navetteurs seraient des éléments favorisant leur installation.

3.6 IMPACTS SUR LES COMMUNAUTÉS SOURCES

À présent, voici les impacts répertoriés touchant spécifiquement les communautés d'où proviennent les travailleuses et travailleurs jamésiens, soit l'ensemble des municipalités de la Jamésie mis à part la localité de Radisson. Ces données proviennent des témoignages des personnes résidentes, élues, intervenantes sociales et communautaires et représentantes des services de garde.

IMPLICATIONS DES PERSONNES RÉSIDENTES

L'une des conséquences du navettage auprès des communautés qui fournissent cette main-d'oeuvre transitoire concerne la diminution de l'implication communautaire, récréative et politique de ces résidents. En effet, le fait que les travailleurs¹⁴ soient souvent absents et que les conjointes se retrouvent seules avec la charge familiale pourrait compliquer leur implication ou encore la diminuer. Cela pourrait donc nuire à l'offre de services, la tenue d'activités ou même à la représentation politique dans la communauté. Le témoignage ci-dessous présente un exemple de cette situation :

“ Quand le monde est parti à l'extérieur, on n'avait plus de monde, ils ont de la misère à avoir des pompiers volontaires ici parce que le monde travaille à l'extérieur [...]. Il y a eu même une baisse au niveau des équipes de hockey parce que c'est plus les gars qui partaient à l'extérieur... ”

¹⁴ Nous référons aux travailleurs en utilisant le genre masculin mis en relation avec les conjointes (seules des femmes occupant ce rôle ont été consultées).

INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Dans un autre ordre d'idées, le navettage pourrait entraîner des inégalités sociales et économiques au sein des communautés sources vu les conditions salariales avantageuses associées à cette pratique de travail. Cela aurait même amené l'une des communautés à offrir davantage de services et d'activités dans le but d'atténuer ces inégalités. Voici comment cela est présenté par cette personne :

“ Comme je disais tantôt, on est une localité qui est très organisée, une communauté qui se soutient beaucoup, donc on a beaucoup mis en place des organismes qui s'occupent de ces gens-là justement parce que oui il y a une différence, quand tu vas travailler dans les mines c'est clair que tes salaires ne sont pas les mêmes que quelqu'un qui est sur l'aide sociale, je pense que tout le monde le vit là dans toutes les communautés. Le fait que les gens aillent travailler dans les mines à l'extérieur c'est sûr qu'ils ont plus d'argent, leurs maisons sont plus rénovées, les maisons sont plus au goût du jour que quelqu'un qui va rester dans un loyer à prix modique.

”

IMPACTS SUR LES SERVICES DE GARDE

L'une des principales répercussions du navettage répertoriées auprès des deux représentants et représentantes de services de garde en milieu familial et des quatre CPE concerne exclusivement le financement des CPE. En effet, depuis 2016, ces derniers sont financés par le ministère de la Famille en fonction du taux de présence des enfants, qui doit être à la hauteur de 80 % pour ne pas être pénalisés. Par conséquent, le fait que certains parents navetteurs décident de garder leurs enfants à la maison durant leur période de congé peut amener certains CPE à subir des coupures de financement.

Afin de pallier cette situation, certains CPE peuvent exiger une présence à temps complet des enfants. D'ailleurs, cela pourrait amener certaines femmes à demeurer à la maison durant l'âge préscolaire des enfants afin d'éviter d'avoir à payer un service qu'elles utilisent partiellement. D'autres CPE peuvent tenter de combler ces absences en appelant des enfants qui fréquentent le service de manière occasionnelle ou encore en offrant la place à deux familles différentes, mais ayant des horaires inversés. Toutefois, cela n'est pas toujours réalisable, notamment en raison du nombre d'enfants disponibles pour les remplacer ou de la possibilité de faire concorder l'horaire de deux familles.

En outre, il existerait du financement spécifique pour les services de garde offerts à temps partiel de manière hebdomadaire, mais non mensuelle, ce qu'implique la pratique du navettage. Afin de maintenir ces services essentiels, certaines municipalités iraient même jusqu'à se substituer aux programmes gouvernementaux en les subventionnant. Par conséquent, les personnes interrogées jugent que les subventions octroyées par le gouvernement devraient être adaptées au contexte particulier de la région.

Enfin, puisque les présences et absences des enfants de parents navetteurs ne sont pas toujours connues par les responsables de l'administration de CPE, cela peut amener des difficultés en matière de gestion du personnel. Ainsi, des membres du personnel peuvent être retournés s'il n'y a pas suffisamment d'enfants. Cela occasionne une précarité d'emploi et des coûts pour le CPE puisqu'ils doivent payer un minimum de 3 heures de salaires. Dans les cas où il y a trop d'enfants, les gestionnaires doivent faire appel à une liste de remplaçants et de remplaçantes, ce qui n'est pas toujours simple dans un contexte de rareté de main-d'oeuvre qualifiée dans ce domaine.

IMPACTS POSITIFS

Malgré le fait que le navettage amènerait certaines familles à quitter la région en fonction de la desserte aérienne, à l'opposé, il permettrait à d'autres familles de demeurer dans leur communauté malgré le peu d'emplois disponibles localement. En effet, le fait de pouvoir pratiquer le navettage offrirait davantage d'opportunité de carrière aux personnes qui y résident. D'ailleurs, les salaires élevés qui y sont généralement associés pourraient ainsi améliorer la qualité de vie des résidents et résidentes qui le pratiquent. Par le fait même, cela pourrait avoir un impact positif sur l'économie locale puisque les personnes qui pratiquent ce mode de travail dépensent davantage. Par exemple, elles auraient généralement des maisons plus dispendieuses et payeraient donc davantage de taxes foncières. Voici comment cette conjointe de navetteur témoigne de cette expérience :

“ Moi je suis une conjointe d'un travailleur [navetteur], donc moi l'économie je le vois parce que s'il était resté ici probablement qu'il n'aurait pas eu le même salaire qu'il gagne présentement donc les dépenses qu'on fait à [tel endroit], vont avec le revenu qu'on a, donc moi je le vois du côté économique il y a des impacts positifs. ”

3.7 COMPARAISON ENTRE LES IMPACTS SUR LES COMMUNAUTÉS DE LA JAMÉSIE ET CELLES DE LA CÔTE-NORD

Les impacts du navettage sur les communautés d'accueil et sources recensées en Jamésie concordent généralement avec les résultats de l'étude réalisée sur la Côte-Nord par le Regroupement des Femmes de la Côte-Nord et la chaire de recherche sur le développement durable du Nord.

Ainsi, tant sur la Côte-Nord qu'en Jamésie, le navettage semble causer une baisse démographique pour les communautés de travail, puisque les résidents et les résidentes n'ont plus à y résider pour pouvoir occuper leur emploi. Toutefois, en Jamésie, ce phénomène semble également être vécu par les communautés sources qui voient partir certains de leurs résidents et leurs résidentes grâce à la desserte aérienne. Or, sur la Côte-Nord, le navettage aéroporté avait plutôt été mis de l'avant comme un moyen pour ces villes de conserver leurs habitants et leurs habitantes. Néanmoins, dans les deux cas, le navettage entraîne une diminution de la vitalité des communautés, soit en raison de la diminution de la population, pour la Jamésie, ou encore en raison d'une baisse des activités et de l'implication communautaire, pour les deux régions.

De manière similaire également, les villes sources des deux régions connaissent un manque de main-d'œuvre dû aux salaires concurrentiels qu'offrent notamment les compagnies minières. Les petites entreprises et les organismes communautaires en sont alors les plus touchés. Parallèlement, le navettage semble augmenter les inégalités sociales et économiques entre les personnes qui pratiquent le navettage dans les communautés sources, qui ne bénéficient pas de conditions de travail aussi avantageuses.

Les communautés de travail vivent également des réalités semblables dans les deux régions. Les travailleurs et les travailleuses s'impliquent peu dans la communauté et leur présence a peu de retombées économiques dans la région. De plus, dans les deux régions, les navetteurs et les navetteuses exercent une pression sur les services et les infrastructures, entre autres en ce qui a trait au logement. De même, puisqu'ils sont souvent peu intégrés dans les communautés de travail, ils ne développent pas de sentiment d'appartenance. Il peut alors y avoir un clivage au sein des communautés entre les résidents et les navetteurs, diminuant ainsi la cohésion sociale. Toutefois, alors que sur la Côte-Nord, les résidentes et les résidents rencontrés des communautés de travail semblaient avoir une opinion généralement négative des travailleurs et des travailleuses, cela semble moins être le cas en Jamésie où l'opinion semble plus partagée. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que la majorité des communautés de travail dans cette région sont également des communautés sources. Les résidentes et les résidents voient donc les gens qui pratiquent le navettage non seulement comme des personnes de l'extérieur, mais également comme des résidents et des résidentes de leur communauté.

3.8 RÉSUMÉ DES IMPACTS DU NAVETTAGE

Le Tableau 5 présente un résumé des principaux impacts du navettage sur : les travailleuses et les travailleurs, les conjointes, leurs enfants ainsi que sur les communautés de travail et les communautés sources. Il est à noter que ce résumé ne se veut pas une liste exhaustive de tous les impacts répertoriés et que certains d'entre eux peuvent paraître contradictoires selon le point de vue d'où ils sont abordés et la perception des personnes interrogées.



Tableau 5 :
Résumé des principaux impacts du navettage vécus par les personnes répondantes

	Impacts négatifs	Impacts positifs
Travailleuses et travailleurs	- Complexité de revenir à la maison si nécessaire - Congés non bénéfiques (charges familiales et travail à distance) - Maintien difficile de la vie sociale à long terme - Distance difficile pour le couple (cas de violence et de séparations) - Coûts et risques associés aux déplacements en voiture - Stress, fatigue et épuisement - Consommation de drogues et d'alcool - Difficultés à poursuivre le navettage pour les femmes ayant de jeunes enfants ou à concevoir un enfant	- Salaires avantageux - Mode de vie bénéfique (congrés, libertés au travail et coupure travail/maison) - Maintien ou amélioration de la vie sociale au travail ou à la maison - Distance bénéfique pour le couple
Conjointes	- Adaptation constante et mode de vie vécu négativement - Vie sociale et implications défavorisées (cas de solitude et d'isolement) - Perspectives et implications professionnelles défavorisées (cas d'inégalité salariale, de dépendance économique et de pauvreté) - Charge de la maison et des enfants pouvant causer du stress et des dépressions	- Mode de vie vécu positivement - Vie sociale et implications favorisées - Liberté professionnelle
Enfants	- Instabilité dans la routine - Difficultés dans l'application de la discipline et mésentente dans le couple à ce sujet - Incidences sur l'humeur et le comportement (cas de dépression)	Implication du père durant les congés favorable à la relation
Communautés de travail et sources	- Exode des résidents/es défavorable au développement économique et la vitalité des communautés, mettant en péril leur survie - Difficultés de recrutement pour les entreprises locales - Sentiment d'isolement, d'impuissance et d'incompréhension chez les élu(e)s municipaux - Diminution de l'implication en politique municipale chez les jeunes	
Communautés de travail	- Faible implication sociale et économique des navetteurs/euses - Non-acceptation de la présence des navetteurs/euses chez les résidents/es - Introduction de drogues dans les communautés - Rareté et augmentation du prix du logement - Utilisation des services municipaux par les navetteurs/euses sans contribuer financièrement et sans être comptabilisés, ce qui entraîne des problèmes de gestion	- Installation permanente de certains navetteurs/euses - Bonne acceptation de la présence des navetteurs/euses chez les résidents/es - Indispensable pour le fonctionnement de certaines entreprises locales
Communautés	- Diminution de l'implication communautaire, sportive et politique des résidents/es - Inégalités sociales liées aux salaires des navetteurs/euses - Diminution du financement des CPE	- Rétention de familles dans la communauté - Amélioration de la qualité de vie des résidents/es navetteurs/euses - Économie locale favorisée par les salaires des navetteurs/euses



IV. STRATÉGIES PROPOSÉES



Cette section présente les stratégies proposées par les personnes consultées afin de réduire les impacts négatifs du navettage sur les travailleurs et les travailleuses, leur famille, ainsi que sur les communautés de la Jamésie.

Pour les travailleurs et les travailleuses

- Favoriser les mêmes horaires pour les travailleurs et les travailleuses en provenance des mêmes communautés pour qu'ils puissent covoiturer et ainsi diminuer les coûts et les risques d'accident liés à la fatigue.
- Avoir accès à des services de garde sur les lieux de travail pour permettre aux travailleurs et aux travailleuses de continuer de navetter tout en ayant de jeunes enfants.
- Offrir des activités sociales sur leur lieu de travail dans le but d'améliorer leur vie sociale.
- Offrir du soutien psychologique pour atténuer les impacts sur la santé mentale.
- Offrir des visites payées des lieux de travail aux familles des navetteurs et des navetteuses afin qu'elles voient l'environnement et comprennent mieux leur réalité.

Pour les conjointes ou les enfants

Favoriser l'accès à/aux :

- Différents services, qui ne sont pas déjà offerts dans le lieu de résidence, pour soutenir les femmes lorsqu'elles sont seules et leur permettre de poursuivre leur emploi ou leur formation (ex. : ouvrier pour réparer les bris sur la maison, services de garde pour des besoins ponctuels et traiteur pour de la nourriture saine, familiale et abordable).
- Des groupes de partage, avec la possibilité d'emmener les enfants, afin qu'elles puissent discuter de ce qu'elles vivent, s'entraider, créer des liens et briser l'isolement (ex. : cuisine collective, ateliers et déjeuner-causerie).
- Du soutien et de l'information liés aux problématiques causées par le navettage (ex. : numéro de téléphone de référence et guide d'information).
- Du soutien psychologique pour les conjointes ainsi que pour les enfants qui vivent des problématiques liées à l'absence d'un parent.
- Des logements à prix modiques dans les cas de séparation ou de décès du conjoint.



Pour les communautés de travail et les communautés sources

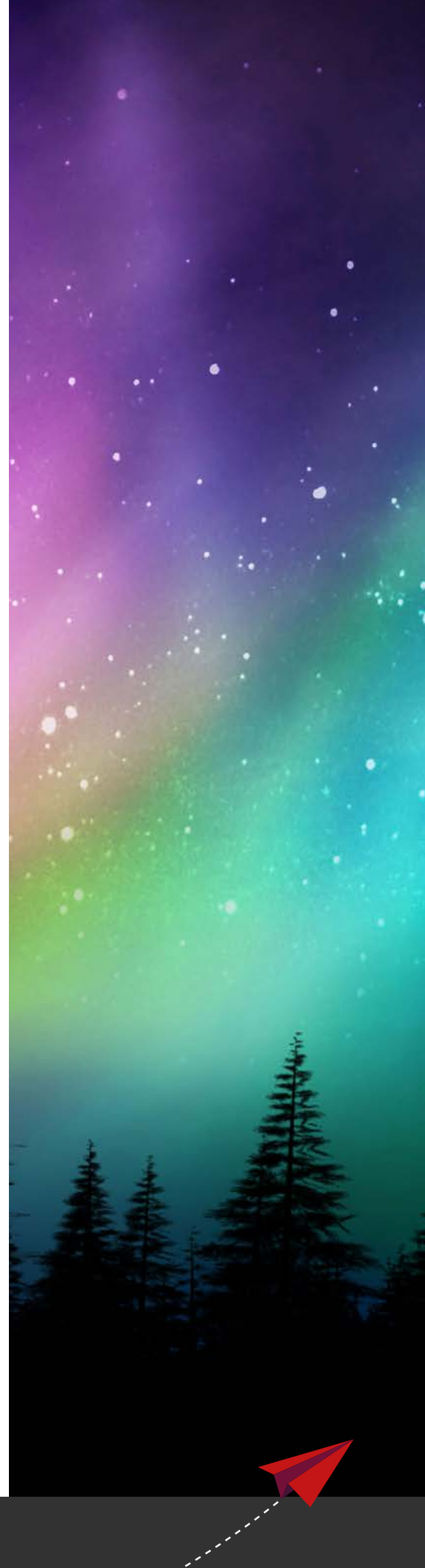
- Développer une vision commune du développement du Nord par les gens du milieu, les différents paliers gouvernementaux et l'industrie afin d'implanter des stratégies concertées et assurer la pérennité des communautés.
- Créer une reconnaissance gouvernementale (ex. : statut particulier) de la spécificité de la Jamésie et avoir des stratégies de financement en conséquence visant le développement de la région.

Pour les communautés de travail

- Mettre en place des stratégies d'installation permanente des navetteurs et des navetteuses et leurs familles dans les communautés de travail, notamment en favorisant leur connaissance du milieu, leur intégration et leur sentiment d'appartenance (ex. : incitatifs financiers à l'achat d'une maison, séjours exploratoires, soirée d'accueil et infolettre sur les activités offertes.).
- Régler la pénurie de logements qui règne dans certaines communautés afin de permettre l'installation de nouvelles familles.
- Revoir la façon de calculer le nombre d'utilisateurs et d'utilisatrices de services, redistribuer les coûts associés à la présence de navetteurs et de navetteuses dans les municipalités ou obtenir une compensation financière des industries ayant recours au navettage afin que les municipalités soient en mesure de maintenir les infrastructures et les services publics dont les travailleurs et les travailleuses ont besoin.
- S'assurer d'une entente tripartite (municipalité, industrie et gouvernement du Québec) avant de donner un permis d'exploitation des ressources du territoire.
- Permettre l'accès aux services et l'installation de certaines entreprises pour les résidentes et résidents afin d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur acceptation des navetteurs et des navetteuses.

Pour les communautés sources

- Prendre en compte les possibles absences ponctuelles des enfants de parents navetteurs pour ne pas réduire le financement des CPE confrontés à cette réalité.
- Offrir des services et des activités afin de favoriser les interactions entre tous les résidents et résidentes ainsi aplanir les disparités sociales liées à l'écart de revenu qu'il peut y avoir avec les navetteuses et les navetteurs.



V. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

À la lumière des résultats obtenus, la mise en place de stratégies apparaît essentielle afin de réduire les impacts du navettage sur les communautés jamésiennes et assurer leur pérennité, mais également pour soutenir les personnes les plus affectées par cette pratique de travail, notamment les conjointes des navetteurs.

De plus, dans le contexte actuel de rareté de main-d'oeuvre, tout porte à croire que ce phénomène ne fera qu'augmenter et pourrait se répandre dans d'autres secteurs d'activité. D'ailleurs, le fait que certains Jamésien et Jamésienne réclament désormais ce type d'horaire sans pour autant navetter démontre son influence dans la région.

Afin de réduire ces impacts, nous recommandons :

- La mise en place de mesures afin de mieux contrôler la consommation de drogues sur les lieux de travail et sa vente dans les communautés.
- La mobilisation des organismes du milieu et l'implantation de mesures de la part des entreprises afin de soutenir davantage les navetteurs et leur famille en fonction des stratégies identifiées dans le cadre de ce travail.
- De quantifier le navettage et ses impacts quant au nombre de personnes impliquées grâce à des données statistiques représentatives ainsi que la réalisation d'une analyse coût-bénéfice de sa pratique.
- D'approfondir davantage les stratégies possibles à mettre en place en fonction des différentes problématiques identifiées pour les communautés de travail et les communautés sources par une recension des pratiques prometteuses et une consultation spécifique à ce sujet.
- De former subséquemment un groupe de travail avec les gens du milieu, les différents paliers gouvernementaux et les entreprises concernés afin qu'ils travaillent conjointement à l'élaboration et la mise en place d'un plan d'action.



Pour conclure, nous espérons que ce travail permettra d'apporter des actions concrètes et servira d'outil de réflexion, d'information et de référence pour d'autres projets à venir en matière de navettage.

LIEUX DES ENTREVUES ET DES GROUPES DE DISCUSSION





COMITÉ
CONDITION FÉMININE
BAIE-JAMES

